

LE TERRITOIRE ET SON ÉVOLUTION

1 Les Etats, les frontières et la mondialisation

2 Villes mondiales

3 Les façades maritimes

4 Rapports entre marché et finance

1 États, frontières et mondialisation

Le processus de mondialisation s'accompagne de forces qui lui font contrepoids : la fragmentation des territoires et la multiplication des frontières ; on assiste aujourd'hui à un paradoxe : les frontières s'ouvrent et pourtant elles se multiplient. De même, la mondialisation entraîne la différenciation des groupes humains selon des appartenances multiples alors qu'on évoque souvent l'uniformisation culturelle.

Qu'advient-il du rôle des États et de leur souveraineté et comment interpréter leur multiplication ? Quels débats et contestations le processus de mondialisation provoque-t-il ?

I) Les États face à la mondialisation

A) La souveraineté des États limitée par la mondialisation ?

- Parmi les acteurs de la mondialisation, on a souvent tendance à considérer que les États sont ceux qui perdent le plus de pouvoir d'action. En effet, les États ne maîtrisent pas l'ensemble des flux qui ont lieu au sein de leurs territoires.

- On peut prendre l'exemple des flux financiers dans le cadre de la récente crise de la dette, ou encore celui des flux humains, avec l'arrivée en Europe du Sud de nombreux migrants clandestins provenant de la rive sud de la Méditerranée, sans que les États semblent pouvoir maîtriser ce phénomène. Ce sont des flux non métrisables.

- État est également de plus en plus conditionné par des contraintes externes venant d'autres acteurs de la mondialisation.

- Ainsi, dans le cadre des organisations internationales, les États doivent composer avec leurs partenaires. C'est le cas au sein de l'UE, où la Grande-Bretagne souhaite une révision des tarifs de la PAC qui lui coûte cher, et qui profite essentiellement à l'agriculture française.

- Dans le cadre de l'OPEP, la négociation des tarifs impose parfois à certains États membres des mesures pénalisantes. Les acteurs de la gouvernance économique mondiale comme le FMI ont également un rôle important et peuvent contrôler l'action économique des États.

- Les FTN (firmes transnationales) pèsent aussi très lourd dans les décisions prises par les États, et notamment dans les pays en voie de développement.

- Dans une éco mondialisée, les États semblent des constructions obsolètes et dépassées. Les firmes transnationales exercent leur pouvoir éco sur l'ensemble de la planète et profitent des abaissements des barrières douanières conclus dans le cadre du GATT, puis de l'OMC.

- Les États ont moins de prise sur les questions éco, qui sont de plus en plus traitées au sein d'organisations internationales (OMC, FMI, Banque mondiale).
- Grâce aux technologies modernes de communication (Internet, téléphonie mobile), les flux d'info sont devenus très difficiles à contrôler, malgré les tentatives pour ériger des « barrières virtuelles ».

B) Les États demeurent des acteurs clés de la mondialisation

- Malgré cela, le rôle des États important dans la mondialisation. Les États sont toujours souverains en matière monétaire et douanière. Ils peuvent ainsi infléchir les flux de marchandises ou les flux financiers. La Chine maintient artificiellement une monnaie faible pour favoriser ses exportations.
- Certains États ont constitué d'importants fonds souverains qui leur permettent de disposer d'un pouvoir d'investissement. C'est le cas des pétromonarchies comme le Qatar, qui multiplie les investissements en France, mais surtout des Émirats arabes unis, avec 750 milliards de dollars investis.
- Les États disposent également de la puissance pol et militaire. Ce sont deux atouts fondamentaux. Les EU imposent un embargo à Cuba depuis 1962. Ils peuvent utiliser l'« arme alimentaire » pour limiter les approvisionnements en produits agricoles d'un pays, ou encore frapper militairement un État considéré comme hostile, tel l'Irak en 2003 lors de la seconde guerre du Golfe. Un État peut aussi décider de se fermer à certains aspects de la mondialisation, comme le montre le cas extrême de la Corée du Nord.
- Attribut essentiel de la souveraineté, la fonction militaire continue d'assurer aux États un rôle géopol majeur : interventions américaines et européennes en Afghanistan (2001), en Irak (2003), en Libye (2011).
- Sur le plan éco, les États les plus riches ont initié le processus de libéralisation des échanges dès 1945. Ils conservent ce rôle en imposant leurs règles au sein des organisations internationales et des organes de gouvernance mondiale (OMC, FMI, G8).

C) Vers des associations entre États

- Si elles limitent parfois leur pouvoir, les associations entre États peuvent aussi permettre à ces derniers de peser plus lourd sur la scène internationale. C'est le cas du point de vue éc : la création de l'euro, malgré la crise actuelle, a renforcé la présence de l'UE dans le cadre des échanges financiers.
- À l'échelle mondiale, l'ONU et ses différentes agences spécialisées, comme la Banque mondiale ou encore la FAO, peuvent aussi accroître le poids des États en les associant entre eux, comme par exemple pour constituer des forces d'intervention de maintien de la paix ou organiser des politiques de coopération.
- Certaines ont pour unique ambition de faciliter le commerce et les investissements et correspondent à une vision très libérale du rôle de l'Etat : les

associations de coopération (APEC), les zones de libre-échange (Alena) qui abaissent les droits de douane.

- D'autres voient les Etats membres adopter des pol communes : les unions douanières dont les membres adoptent une politique commerciale commune (Mercosur), les marchés communs (qui laissent circuler librement les hommes et les capitaux), les unions économiques (UE).

- Les sommets du G8, du G20 ou le forum de Davos, mais aussi les sommets de responsables de gouvernement des grandes aires d'intégration économiques régionales jouent un rôle essentiel dans l'organisation actuelle du monde.

II) Les frontières : barrières ou lieux d'échanges dans l'espace mondial

A) Les frontières ouvertes

- Signe de la souveraineté des États, les frontières sont des enjeux dans le cadre de la mondialisation et leur rôle peut être débattu. Sont-elles de plus en plus ouvertes, ce qui tendrait à prouver que la mondialisation s'intensifie, ou bien de plus en plus fermées, ce qui montrerait au contraire que les États peuvent maintenir des barrières et que la mondialisation n'est pas inéluctable.

- En effet, un certain nombre de frontières s'ouvrent de plus en plus, avec des conséquences territoriales de part et d'autre. Dans le cadre de l'espace Schengen, certains États de l'UE n'exercent plus aucun contrôle aux frontières internes depuis 1995. Ce cas reste toutefois exceptionnel.

- L'ouverture de certaines frontières a favorisé la valorisation de certains territoires, permettant la création de nouveaux flux. C'est le cas de la frontière entre la Russie et la Chine, le long du fleuve Amour, depuis les années 1991. Des flux de matières premières s'accroissent de la Sibérie vers la Chine, des flux migratoires et d'investissement de la Chine vers la Sibérie.

- Les frontières s'affirment comme des interfaces actives au sein de l'espace mondial. Des dynamiques transfrontalières se mettent ainsi en place entre les États-Unis et le Mexique, et des Eurorégions s'organisent comme SarLorLux entre les régions de la Sarre, de la Lorraine et le Luxembourg.

B) Les frontières fermées

- En revanche, certaines frontières demeurent fermées pour des raisons politiques ou éco. C'est le cas de la frontière entre Israël et le territoire palestinien de Gaza, ou entre la Corée du Nord et la Corée du Sud depuis la fin de la guerre de Corée en 1953.

- Il existe des cas où des murs ont même été construits, comme dans certaines zones entre Israël et les territoires palestiniens de Cisjordanie. Les EU ont fait de même, pour s'opposer aux flux migratoires clandestins provenant du Mexique.

C) Des frontières sélectives

- Les frontières, discontinuités juridiques et politiques, ont tendance à contrôler de plus en plus les flux humains. Cela est vrai lorsqu'elles mettent en contact pays riches et pays pauvres.
- Un certain nombre de frontières s'organisent donc comme des points de passage sélectifs entre différents flux. C'est le cas de la frontière entre les États-Unis et le Mexique. Du point de vue des flux humains, la frontière est fermée aux migrants clandestins du Mexique vers les États-Unis, mais ouverte aux flux économiques. UE, qui promeut la libre circulation des hommes au sein de l'espace Schengen, renforce les contrôles sur ses frontières extérieures.
- Conséquences spatiales sont dissymétriques le long des frontières, ce qui remet en cause l'idée d'une mondialisation qui unifierait les différents espaces. Ainsi, le long de la frontière entre les États-Unis et le Mexique, les « villes jumelles » comme San José et Tijuana sont plus peuplées du côté mexicain. Les « entreprises jumelles » localisent leurs bureaux aux États-Unis et leurs usines (« maquiladoras »), au Mexique.
- L'étude des frontières montre que processus de mondialisation est plus complexe qu'un simple accroissement des flux et que des logiques autres qu'économiques organisent aussi l'espace mondial.

Fondée sur un abaissement des barrières douanières, la mondialisation renforce le rôle des États les plus puissants. La mondialisation voit toutefois ses effets nuancés du fait du redéploiement des forces qui lui font contrepoids. En effet, la fragmentation des territoires et la multiplication des frontières entravent la mondialisation.

Les frontières sont un élément fondamental dans la définition d'un État. En effet, celui-ci est formé de trois composantes qui sont :

- une population stable,
- sur un territoire délimité par des frontières reconnues,
- avec un gouvernement souverain.

C'est une définition relativement récente car pendant tout le Moyen âge et une bonne partie de l'époque moderne, la notion de frontière n'existait pas. Les termes utilisés à l'époque étant « limites », « marches », « bornes », qui sont beaucoup plus flous. C'est essentiellement au cours du 19^e siècle que la frontière comme tracé linéaire s'est imposée, et c'est sous cette forme qu'elle est aujourd'hui remise en question sous les coups de la mondialisation.

Problématique : En affaiblissant le rôle des États, la mondialisation fait-elle disparaître les frontières ?

1. La mondialisation affaiblit les frontières

a. Les frontières sont soumises aux critiques du libéralisme

Le libéralisme, qui porte le slogan « laisser faire, laisser passer », critique les frontières :

- **au niveau économique**, car elles nuiraient au bon fonctionnement du marché mondial en empêchant la libre concurrence par le protectionnisme.

- **au niveau politique**, car elles entraveraient les libertés fondamentales, comme la libre circulation des personnes et des idées. Il est vrai qu'à contrario les régimes dictatoriaux ont toujours été très vigilants à la fermeture, quasi étanche, de leurs frontières (la Corée du Nord par exemple).

b. **L'affaiblissement économique des frontières** est net

On peut constater que sur le long terme, les frontières économiques se sont effacées :

- au niveau commercial, les droits de douanes ont chuté au 20^e siècle, passant de 52 % aux États-Unis dans les années 1930, à moins de 5 % aujourd'hui ;

- au niveau financier, avec la fin du contrôle des changes, adoptée quasiment partout dans le monde ;

- au niveau industriel, avec les délocalisations et les stratégies mondiales des FMN (firmes multinationales) ;

- au niveau monétaire, avec l'apparition de l'euro.

2 La notion de ville mondiale

La notion de ville mondiale est antérieure aux classements publiés ces dernières années par différentes institutions savantes ou commerciales.

- Elle apparaît en particulier dans l'œuvre de l'historien français Fernand Braudel (1902-1985) sous le nom de « ville-monde »¹ : « les informations, les marchandises, les capitaux, les crédits, les hommes, les ordres, les lettres marchandes y affluent et en repartent² ». La puissance d'une « ville-monde » ou « super-ville » s'exerce sur une partie de l'espace terrestre appelée « économie-monde ».
- La mondialisation, c'est-à-dire la formation d'une seule économie-monde à l'échelle du monde, confère à la « ville-monde » une puissance planétaire.
- L'urbaniste britannique Sir Peter Hall (en) définit une ville mondiale comme un lieu où « est menée une part tout à fait disproportionnée des affaires les plus importantes du monde »³. Peter Hall s'intéresse alors surtout aux villes des pays industrialisés, en forte croissance démographique à l'époque. La notion est reprise par le planificateur urbain américain John Friedman (en)⁴. La

sociologue et économiste néerlandais- Américain Saskia Sassen introduit la notion de « ville globale »⁵ en retenant essentiellement des critères économiques et financiers (capitalisations boursières) pour les définir.

- Pour la géographe Cynthia Ghorra-Gobin, les expressions « ville mondiale » et « ville globale » ne sont pas équivalentes⁶. La première qualifierait le rôle historique de la ville, son influence culturelle à long terme, tandis que la seconde désignerait la capacité de la ville à s'insérer dans les flux et les réseaux d'échanges mondialisés.

Une ville mondiale présente les caractères suivants :

- Elle concentre des fonctions de commandement économique (sièges directionnels des firmes transnationales, services supérieurs aux entreprises, institutions de la gouvernance économique mondiale), regroupe des acteurs de la mondialisation, lesquels organisent la division du travail à l'échelle internationale.
- Elle regroupe des fonctions de formation et de recherche, contribue à l'innovation et constitue un marché de consommation des produits innovants ;
- Elle rassemble des infrastructures de transport et de communication, dispose d'une bonne accessibilité à l'échelle mondiale ;
- Elle polarise des flux de toutes natures : flux de marchandises et de capitaux, flux d'informations et humains ;
- Elle contribue à la mondialisation et celle-ci contribue à la façonner (tertiarisation, verticalisation, et ségrégations) ;...

1-1 La course à la verticalité

Apparus à la toute fin du XIX^e siècle, les gratte-ciel ont d'abord été l'apanage de quelques grandes villes américaines, avant que l'Europe n'entre dans la course à la hauteur. Aujourd'hui, la compétition a changé de rivages, la prolifération de tours construites en Asie et les records de hauteur détenus par le Moyen-Orient bouleversant la carte des villes verticales. Réponse à la croissance urbaine mais, plus encore, symbole de richesse et de pouvoir, le gratte-ciel est un outil marketing qui, par l'image qu'il projette, continue d'incarner la ville moderne. Curieusement malgré les coûts qu'il induit – de construction comme d'entretien – et alors que l'époque se prête plus volontiers aux discours sur le développement durable et la ville verte, il semble triompher de l'essoufflement du capitalisme mondial. »

3-Les façades maritimes

Selon la théorie géographique développée par André Vigarité, un port forme une interface (une zone de contact) entre un *Hinterland* (notion allemande pour désigner l'« arrière-pays » terrestre) et un *Foreland* (notion anglaise désignant

l'« avant-pays » au-delà des mers). Cette théorie est applicable non seulement au cas d'un port de façon isolée, mais aussi à tout un groupe de ports formant une interface littorale : l'hinterland de cette façade est alors partagé.

Les ports d'une façade maritime peuvent se spécialiser pour assurer une complémentarité entre eux, ou à cause de leur concurrence mutuelle. Cette spécialisation peut concerner un secteur économique (le port de Houston est par exemple spécialisé dans la pétrochimie) ou une fonction de *hub* (« moyeu » en anglais).

2-1 Répartition en façades

Façades nord-américaines

Les ports nord-américains peuvent se répartir en trois ou quatre grandes façades (*Seaboard*), selon qu'on considère l'ensemble que forment les Grands Lacs et l'axe du Saint-Laurent comme fluvial ou maritime³. Une autre approche est de répartir les ports en groupes plus petits (*range* : « rangée »):

- façade de l'Atlantique :
 - range du Nord-Est (ports de Boston, de New York, de Philadelphie, de Baltimore, d'Hampton Roads, etc.) ;
 - range du Sud-Est (ports de Wilmington, de Charleston, de Savannah, etc.) ;
 - range de Floride (ports de Palm Beach, Port Everglades, de Miami, de Tampa, etc.) ;
- façade du golfe du Mexique :
 - range Texas – Louisiane (ports de Houston, du Sud de la Louisiane, de Corpus Christi, de Bâton-Rouge, de Lake Charles, de Beaumont, etc.) ;
 - groupe mexicain (ports d'Altamira, de Tampico, de Veracruz, de Coatzacoalcos, de Paraíso (es), etc.) ;
- Main Street America^{n 2} :
 - range des Grands Lacs (ports de Duluth, de Chicago, d'Ashtabula, etc.) ;
 - groupe québécois (ports de Montréal, de Québec, etc.) ;
- façade du Pacifique :
 - range de Californie (ports de San Diego, de Los Angeles, de Long Beach, de San Francisco, d'Oakland, etc.) ;
 - range du Nord-Ouest (ports de Vancouver, d'Everett, de Seattle, de Tacoma, de Portland, etc.).

Façades asiatiques

Le développement des pays de l'Asie de l'Est (ou Asie d'Extrême-Orient) a entraîné la constitution de plusieurs façades maritimes :

- façade chinoise, le plus souvent subdivisée en quatre ou cinq groupes :
 - bordure de la mer Jaune (ports de Tianjin, de Qingdao, de Qinhuangdao, de Dalian, de Yingkou, de Tangshan, de Lianyungang, etc.) ;

- delta du Yangzi Jiang (ports de Shanghai, de Ningbo, de Zhoushan, etc.) ;
- île de Taïwan (ports de Kaohsiung, de Taichung, de Taoyuan, de Keelung, etc.) ;
- groupe du Fujian (ports de Xiamen, de Quanzhou, de Putian, de Fuzhou, etc.) ;
- embouchure du Zhu Jiang (ports de Guangzhou, de Hong Kong, de Shenzhen, de Yantian, etc.) ;
- range malais (ports de Singapour, Port Klang, de Tanjung Pelepas, de Laem Chabang, de Malacca, de Johor, etc.) ;
- façade coréenne (ports de Busan, d'Ulsan, d'Inchon, de Gwangyang, de Daesan, etc.) ;
- façade japonaise :
 - groupe de la baie de Tokyo (ports de Chiba, de Yokohama, de Tokyo, de Kawasaki, d'Ichihara, de Yokosuka, etc.) ;
 - groupe de la baie d'Ise (ports de Nagoya, de Tahara, de Yokkaichi, de Chita, etc.) ;
 - groupe de la baie d'Osaka (ports d'Osaka, de Kōbe, de Sakai, etc.) ;
 - groupe de la mer intérieure (ports de Himeji, de Mizushima, de Hiroshima, d'Ube, etc.) ;
 - groupe du Nord de Kyūshū (ports de Kitakyūshū, de Fukuoka, de Nagasaki, etc.).

Façades européennes

Les ports européens se répartissent en six façades :

- Nord-Europe :
 - groupe oriental (ports de Hambourg, de Bremerhaven et de Wilhelmshaven) ;
 - groupe du « delta d'or »⁶ (ports de Rotterdam, d'Anvers, d'Amsterdam, de Flessingue, de Terneuzen, de Gand et de Zeebruges) ;
 - groupe occidental (ports de Dunkerque, du Havre et de Rouen) ;
- Ouest-Méditerranée (ports de Marseille, d'Algésiras, de Valence, de Gênes, etc.) ;
- îles Britanniques (ports de Felixstowe, de Grimsby and Immingham, de Londres, de Milford Haven, etc.) ;
- Est-Méditerranée (ports de Novorossiisk, de Constanța, du Pirée, d'Avcılar, etc.) ;
- Baltique (ports de Primorsk, de Saint-Pétersbourg, de Göteborg, de Gdansk, etc.) ;
- Atlantique (ports de Saint-Nazaire, de Bordeaux, de Bilbao, de Sines, etc.).

2-2 Classement des principales façades

Il y a trois méthodes pour classer les ports et les façades :

- soit en se basant sur le trafic total (entrant et sortant) exprimé en tonnes ;
- soit en se basant sur la valeur totale des marchandises échangées ;
- soit en comptabilisant seulement le trafic de conteneurs, exprimé en EVP.

4 Rapports entre marché et finance

La finance de marché est le secteur de la finance qui concerne le fonctionnement et les opérations sur les marchés financiers. Elle recouvre tout ce qui touche :

- aux émissions, opérations et transactions portant sur des titres de placement et de financement et sur leurs dérivés :
 - dans le cadre d'une bourse des valeurs,
 - mais aussi celles de gré à gré, par offre publique, par l'épargne, par les banques ou autres organismes,
 - et celles sur d'autres marchés que celui des actifs financiers : devises, taux d'intérêts, matières premières ;
- à l'évaluation des prix potentiels et des risques de ces divers actifs de placement, de couverture ou de spéculation.

La finance de marché se situe au carrefour des marchés financiers, des institutions financières et des instruments financiers. Les marchés financiers sont à la fois des marchés de gros et de détail, dont les participants sont des institutions financières (banques centrales, banques d'investissement, sociétés de gestion d'actifs, investisseurs institutionnels, assureurs, hedge funds), des sociétés (comme émetteurs, sur le marché primaire, ou comme investisseurs), et enfin les particuliers qui échangent entre eux par le biais de la banque de détail, elle aussi impliquée dans ces activités de gestion de fonds, des instruments financiers répondant à différents besoins comme la Couverture de risque, l'arbitrage ou la spéculation.

La finance de marché comporte intrinsèquement des risques financiers qu'il convient de mesurer et d'évaluer afin de définir des stratégies d'investissement.

Reference bibliographique

- J. Momnet : la ville et son double. La parabole de Mexico. Nathan. 1993
- B. Picon. L'espace et le temps en Camargue. Actes sud 1988
- M. Vanier : métropolisation et tiers-espace : quelle innovation territoriale ?
Rencontres de l'innovation territoriale
- M. Vanier : recomposition territoriale : la voie française. L'information géographique. 2002